Paroisse Saint-Sauveur

Cathédrale, St-Jean-Baptiste, La Madeleine, St-Eutrope, Ste-Anne des Pinchinats, ND de la Consolation, Notre-Dame-de-la-Seds, Chapelle des Bourras, Saint-Esprit

Dimanche 12 Février 2023
6e dimanche du temps ordinaire

Si **15**, 15-20/ Ps **118** / 1 Co **2,** 6-10/ Mt **5,** 17-37.

Ce grand texte de l'évangile selon St. Matthieu, (5. 17 – 37), semble nous offrir une nouvelle loi. Mais dans le même temps, Jésus semble tenir deux propos contradictoires ! D'une part la loi de Moïse est immuable et celui qui la transgresse sera petit dans le Royaume. Et d'autre part, en résumant l'essentiel de son enseignement moral, librement Jésus superpose une nouvelle couche sur l'ancienne loi en disant : « *vous avez appris qu'il a été dit aux anciens….* ***Et bien moi je vous dis*** ».

Ici nous méditons la suite du premier discours de Jésus dans St. Matthieu. Notre texte est presque le cœur du sermon sur la Montagne. C'est la première des cinq prises de paroles que Jésus prononce solennellement, qui caractérisent l'évangile selon St. Matthieu. De cette manière Matthieu nous fait comprendre que son évangile n'est autre que la nouvelle Torah : les cinq premiers livres de la Bible, et que le Christ est le nouveau Moïse.

Que signifie cette phrase : « ***Et bien moi je vous dis*** » ***?***

Moïse s'adressait aux hommes pour transmettre les paroles de Dieu, il disait : voici ce que Dieu a dit. Jésus nous a parlé avec l'autorité du créateur qui s'adresse à sa créature : « ***Et Bien moi je vous dis*** ».

Comment Jésus accomplit-il la loi ?

Le péché n'est pas un acte naturel et spontané. **A**vant qu'il ne se traduise en acte, le péché est souvent planifié et imaginé. Si une mauvaise pensée réussit à s'introduire dans notre esprit, il est parfois trop tard.

L'ancienne loi interdisait l'action : « *ne fais pas ci, ne fais pas ça* ». La retouche que Jésus apporte est comme un correctif qui dans le domaine informatique modifie ***le driver ou active le pare-feu.*** Ce qui était alors interdit de faire physiquement, il est devenu défendu de l'effleurer intellectuellement. Ce correctif a rendu la loi plus humaine, car plus intellectuelle et spirituelle. Du coup nous avons compris que nous sommes capables de tuer par un mot et nous pouvons nous rendre coupables d'adultère par la pensée.

Jésus nous a rendu la loi parfaite pour détecter le noyau d'un péché et nous a donné le pouvoir de le supprimer.

Que chacun examine sa conscience…

Père Fadi

CHANTS DE LA MESSE DE DIMANCHE 10H30 À LA CATHÉDRALE

Entrée : **Tressaillez de joie, tressaillez de joie, car vos noms sont inscrits pour toujours dans les cieux**
Tressaillez de joie, tressaillez de joie car vos noms sont inscrits dans le cœur de Dieu

1- Si le Père vous appelle à aimer comme il vous aime dans le feu de son esprit, bienheureux êtes-vous
Si le monde vous appelle à lui rendre une espérance, à lui dire son salut, bienheureux êtes-vous
Si l'Église vous appelle à peiner pour le Royaume aux travaux de la moisson, bienheureux êtes-vous

2- Si le Père vous appelle, à quitter toute richesse pour ne suivre que son fils, bienheureux êtes-vous
Si le monde vous appelle à lutter contre la haine pour la quête de la paix, bienheureux êtes-vous
Si l'Église vous appelle à tenir dans la prière au service des pécheurs, bienheureux êtes-vous

3- Si le Père vous appelle à montrer qu'il est tendresse à donner le pain vivant, bienheureux êtes-vous
Si le monde vous appelle au combat pour la justice, au refus d'être violents, bienheureux êtes-vous
Si l'Église vous appelle à l'amour de tous les hommes, au respect du plus petit, bienheureux êtes-vous

Psaume : Fais-moi connaître tes chemins, Seigneur, guide-moi dans ta vérité

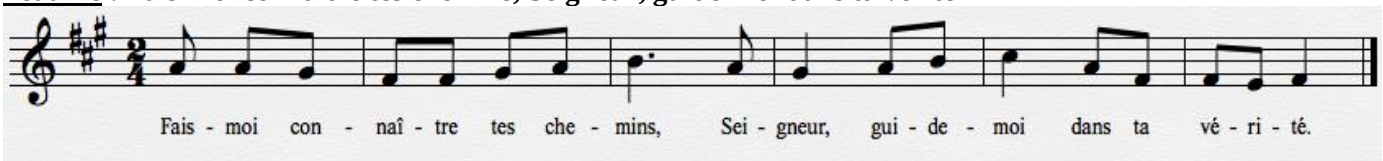

Heureux les hommes in**tè**gres dans leurs voies qui marchent suivant la **loi** du Seigneur !
Heureux ceux qui **gardent** ses exigences, ils le **cher**chent de tout cœur !

Toi, tu pro**mulgues** des préceptes à obser**ver** entièrement.
Puissent mes **voies** s'affermir à obser**ver** tes commandements !

Sois bon pour ton servi**teur,** et je vivrai, j'observe**rai** ta parole.
Ou**vre** mes yeux, que je con**temple** les merveilles de ta loi.

Enseigne-moi, Sei**gneur**, le chemin de tes ordres; à les gar**der**, j'aurai ma récompense.
Montre-**moi** comment garder ta loi, que je l'ob**serve** de tout cœur.

Communion : **La Sagesse a dressé une table, elle invite les hommes au festin.**
Venez au banquet du Fils de l'Homme, mangez et buvez la Pâque de Dieu.

1- Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sans cesse à mes lèvres.
En Dieu mon âme trouve sa gloire, que les pauvres m'entendent et soient en fête !

2- Proclamez avec moi que le Seigneur est grand, exaltons tous ensemble son nom !
J'ai cherché le Seigneur et il m'a répondu, de toutes mes terreurs il m'a délivré.

3- Tournez-vous vers le Seigneur et vous serez illuminés, votre visage ne sera pas couvert de honte ;
Un pauvre a crié, et Dieu a entendu, le Seigneur l'a sauvé de toutes ses angoisses.

4- L'ange du Seigneur a établi son camp, il entoure et délivre ceux qui le craignent.
Goûtez et voyez que le Seigneur est doux, bienheureux l'homme qui trouve en lui son abri !

VIE PAROISSIALE

FÊTE DE LA SAINT MAROUN

Dimanche 12 février à 17h la communauté maronite de la paroisse fête la Saint Maroun. Une messe sera célébrée par Monseigneur Delarbre à 17h à Notre-Dame de la Consolation. A la fin de la messe, la communauté maronite vous invite à un apéritif amical dans la cave aux huiles du presbytère.

MESSES DE SEMAINE ET CONFESSIONS

Saint-Sauveur : La messe est célébrée du mardi au samedi à 8h à l'oratoire au 1er étage du presbytère.
Notre-Dame de la Seds : messe du lundi au samedi à 9h. Elle est suivie d'un temps d'adoration
Saint-Esprit : messe du lundi au vendredi à 18h30
Chapelle des Bourras : messe mardi et vendredi à 18h30 et dimanche à 10h
CONFESSIONS : **Cathédrale** : le mardi de17h15 à 18h30 (Père Théry), le mercredi de 17h30 à 19h (Père Fadi Ayoub), le jeudi de 17h à 18h30 (Père Geffroy), le vendredi de 17h30 à 19h (Père Fadi Ayoub)
Notre-Dame de la Seds : du lundi au vendredi à partir de 9h30
Saint-Esprit : du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30
Chapelle des Bourras : mardi et vendredi à 18h et dimanche à 9h30

INTENTIONS DE MESSES

Lors de chaque messe célébrée, le prêtre associe une ou plusieurs intentions particulières. La messe peut ainsi être célébrée pour un défunt, une personne malade, un anniversaire, des vocations. Vous avez la possibilité de demander des intentions particulières, en vous adressant au secrétariat paroissial dans le presbytère. Un casuel de 18 euros est demandé.

MERCREDI DES CENDRES

Le carême commence le mercredi 22 février, trois célébrations seront proposées à la cathédrale :
à 7h messe avec imposition des cendres
à 17h célébration pour les enfants, avec imposition des cendres et sans Eucharistie
à 19h messe présidée par Mgr l'Archevêque avec imposition des cendres
Notre-Dame de la Seds : messe avec imposition des Cendres à 9h.
Afin de préparer ces cérémonies, vous pouvez rapporter vos rameaux bénis en 2022 les dimanches 15 et 18 février. Ils seront brulés. La cendre recueillie sera utilisée lors des célébrations de ce mercredi des Cendres

MUSIQUE SACRÉE

Depuis quatre ans, l'association « Musique Sacrée à la Cathédrale d'Aix en Provence » organise un concert par mois, permettant la mise en valeur de l'orgue de la Cathédrale et la découverte d'un patrimoine de musique sacrée. Nous sommes à la recherche de volontaires pour nous aider dans notre action, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter : musiquesacreecathaix@gmail.com Sylvie Guérin : 06 63 21 30 79 - Grégoire Rolland : 06 28 07 63 59

CHAPELET POUR LA FRANCE

"La France qui prie" est un mouvement de prière dans toute la France. A Aix nous nous retrouvons tous les mercredis pour un chapelet à 18h devant le calvaire de Notre Dame de la Seds suivi d'une adoration.
Renseignements Hugues de Balanda : 0649517399.

Fêtes de la semaine

Lundi 13 février	:	Bx Félix-Célestin Gombert, martyr
Mardi 14 février	:	St Cyrille, moine et St Méthode, évêque, patron de l'Europe, fête
Vendredi 17 février	:	Sept Saints fondateurs des Servites.
Samedi 18 février	:	Ste Bernadette Soubirous, vierge